

me dit-on, sont en cours. Je donnerai à mon honorable ami une réponse complète à sa question demain.

M. Drew: J'accepte les raisons avancées par le ministre des Finances (M. Abbott) pour motiver le retard à fournir une explication circonstanciée, mais j'espère qu'il peut nous dire maintenant si le droit de battre pavillon canadien a été retiré.

L'hon. M. Abbott: Autant que je sache, il ne l'a pas été.

LE BLÉ

EMPRUNTS FAITS AUX CULTIVATEURS SUR LA BASE DU BLÉ ENTREPOSÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. Diefenbaker (Lake-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances au sujet d'une situation qui existe dans les provinces de l'Ouest, où bien des cultivateurs ne peuvent obtenir de prêts sur la garantie de leur blé emmagasiné parce que les banques à charte estiment qu'elles ne doivent pas prêter dans ces conditions. Le ministre est-il en mesure de déclarer si les banques à charte peuvent accorder de tels prêts afin de satisfaire aux besoins courants que comporte la moisson et aux autres besoins de même nature, de manière à remédier à une situation grave sévissant dans diverses parties des provinces des Prairies?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): Mon honorable ami a eu l'obligeance de me donner avis de sa question. Il se rendra compte qu'il s'agit d'une question d'ordre juridique; mais, autant qu'il m'en souvienne les banques sont autorisées à consentir des prêts sous l'empire de la loi des banques et en vertu de l'article 88, à prendre du blé en garantie.

M. Diefenbaker: Puis-je poser une autre question? Les directeurs des banques prétendent que, en vertu de l'entente conclue entre le Gouvernement et les banques à charte, des prêts de ce genre ne peuvent être accordés.

L'hon. M. Abbott: Bien entendu, c'est inexact.

PÊCHERIES

DEMANDE DE DÉPÔT D'UN RAPPORT DE L'OFFICE DES PRIX DES PRODUITS DE LA PÊCHE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. J. Browne (Saint-Jean-Ouest): J'aimerais poser une question au ministre des Pêcheries, au sujet d'un récent rapport de

[L'hon. M. Abbott.]

l'Office des prix des produits de la pêche, recommandant l'octroi de subventions aux pêcheurs de Terre-Neuve. Le ministre a-t-il l'intention de déposer ce rapport?

L'hon. R. W. Mayhew (ministre des Pêcheries): J'ai pris connaissance de la question de mon honorable ami juste avant d'entrer à la Chambre. Je dois dire que nous avons reçu il y a quelque temps le rapport de l'Office des prix des produits de la pêche. Nous avons donné suite aux vœux qui y étaient exprimés, et un communiqué de presse a été publié le 4 octobre. Si le député n'en a pas pris connaissance dans les journaux de sa localité, je me ferai un plaisir de lui en fournir un exemplaire.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): J'ai lu le communiqué de presse du ministre, mais je me demandais s'il se propose de déposer le rapport de l'Office et de donner les raisons qui ont motivé ses vœux.

L'hon. M. Mayhew: Je compte le faire lorsque le rapport sera tout à fait au point.

IMPÔT SUR LE REVENU

DÉCISION DE LA COMMISSION D'APPEL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU PERMETTANT DE DÉDUIRE CERTAINES DÉPENSES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg - Nord-Centre): Qu'il me soit permis de poser une question au ministre des Finances. La Commission d'appel de l'impôt sur le revenu vient de décider que les avocats qui assistent aux congrès de l'Association du Barreau canadien peuvent, aux fins de l'impôt sur le revenu, déduire les dépenses afférentes à ces réunions. Fera-t-on en sorte d'accorder le même privilège aux membres des syndicats et des autres associations analogues, en ce qui a trait à leurs congrès?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): J'ignorais entièrement qu'on allait me poser cette question, qui, à mon sens, aurait dû être inscrite au *Feuilleton*. Quoi qu'il en soit, je considérerai la demande de mon ami comme un avis de question.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend la discussion, suspendue le vendredi 12 octobre, sur la motion de M. Robert Cauchon, tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.